

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 22 MARS 2016

Session extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur (548), des heures de 19 heures, tenue au centre communautaire, situé au 119, Boulevard, à Saint-Jacques-le-Mineur le mardi le 22 mars 2016.

Présents présents les membres du Conseil municipal :

Madame Christiane Perleux, au poste No. 4,
Monsieur Alain Lavoie, au poste No. 2
Madame Marie-Josée Rivest, au poste No.3,
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4
Madame Mélanie Le Lacroix, au poste No. 6.

Était absent : Monsieur Guy Drapeau, au poste No. 5.

Direction de la santé

Madame Lise Sauriol, médecin, ouvre la séance et la préside.

Monsieur Jean-Pierre Gagné, directeur général/succursale-infirmerie est aussi présent et agit comme secrétaire.

Quelques (3-4) personnes étaient présentes dans la salle.

À 19 heures, Madame Marie-Josée Vanasse, directrice et présidente d'Énergie, présentée à l'assureur/succursale de Madame Lise Sauriol, médecin, et Monsieur Alain Lavoie, secrétaire au poste No. 2, leur deux élus lors de l'élection partielle qui s'était tenue le 6 mars 2016.

Direction de la santé

Madame la médecin infirmière Françoise, que la séance extraordinaire est ouverte à 19h00.

DÉLIBÉRATIONS, Adoption de l'ordre du jour

Les membres du Conseil municipal sont avisés que l'ordre de délibération, au moins 48 heures avant la tenue de la séance extraordinaire, il est proposé par Madame Mélanie Le Lacroix, appuyé par Madame Marie-Josée Rivest et il est adopté **UNANIMEMENT** que les membres présents s'ajoutent l'ordre du jour, à savoir :

De *Jean-Pierre Gagné* secrétaire

4.

DE MARIÈLE MAISON-COÛRNOY,

Madame la conseillère municipale Marie-Josée Rivest, Madame Lise Sauriol, Madame Françoise et Monsieur Alain Lavoie, Monsieur Alain Lavoie, Monsieur Pierre Labelle et Guy Drapeau.

Par la présente, vous êtes convoqués au 119, rue Bonnard, le 22 mars 2016, à une séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, **54888**.

À l'heure, Madame Sauriol devra présenter les résolutions du Conseil pour une discussion informelle pour se préparer et discuter l'ordre du jour, avant.

À 19 heures la séance débitera par l'assureur/succursale de Madame Lise Sauriol au poste de médecin et de Monsieur Alain Lavoie –secrétaire général municipal au poste No. 2, suivie par le reste de la séance extraordinaire.

548888-101-1010

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Résolution approuvant l'ordre du jour et l'ordre du jour de l'assemblée 54888-1010, également 1199-9999 (affichage en ligne des 22 images au 54888-1010) afin de faciliter